

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00661
Numéro SIREN : 389 086 406
Nom ou dénomination : JYGA PROCESS

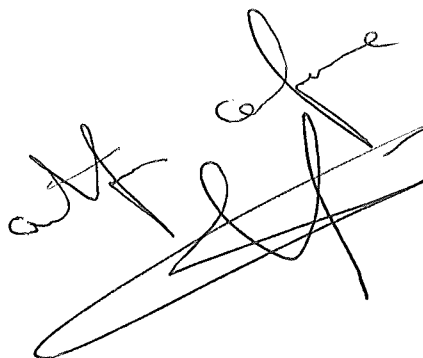
Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2021 sous le numéro de dépôt 704

SAS JYGA PROCESS

rue Edouard Branly
Zone de la Bergerie
49280 LA SEGUINIÈRE

Etats Financiers

du 01/01/2019 au 31/12/2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jyga', written over a horizontal line.

/// Rapport de présentation des comptes annuels**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS JYGA PROCESS relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en €
Total bilan	5 970 268
Chiffre d'affaires	7 857 012
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 048 853

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Les Herbiers

Le 09 mars 2020

Elodie Loizeau
Expert-Comptable Associée

Véronique Martineau
Expert-Comptable Associée

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		3 146	-3 146	-100,00
Production vendue (biens)	1 159	2 179	-1 020	-46,82
Production vendue (services)	7 855 853	7 393 409	462 444	6,25
Chiffre d'affaires net	7 857 012	7 398 734	458 278	6,19
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	330	17 637	-17 306	-98,13
Production stockée	705 026	540 135	164 891	30,53
Production immobilisée	36 504		36 504	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	511 329	767 618	-256 290	-33,39
Autres produits	282	6	277	NS
Total produits d'exploitation (I)	9 110 153	8 706 493	403 660	4,64
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		3 146	-3 146	-100,00
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	2 893 501	2 393 126	500 376	20,91
Variations de stock	-3 755	2 070	-5 825	-281,40
Autres achats et charges externes (a)	2 756 772	3 045 321	-288 549	-9,48
Impôts, taxes et versements assimilés	120 932	98 199	22 732	23,15
Salaires et traitements	1 525 379	1 368 723	156 655	11,45
Charges sociales	534 465	479 732	54 733	11,41
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	69 933	61 635	8 297	13,46
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	57 914	49 462	8 452	17,09
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	404 685	435 884	-31 199	-7,16
Autres charges	316	425	-109	-25,71
Total charges d'exploitation (II)	8 360 140	7 937 723	422 417	5,32
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	750 012	768 769	-18 757	-2,44
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 843	6 111	8 732	142,90
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	14 843	6 111	8 732	142,90
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 803	735	3 068	417,46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	3 803	735	3 068	417,46
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	11 040	5 376	5 664	105,37
RESULTAT COURANT avant impôt	761 053	774 145	-13 092	-1,69

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	537 500		537 500	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	42 032		42 032	
Total produits exceptionnels (VII)	579 532		579 532	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		44 500	-44 500	-100,00
Sur opérations en capital	9 188		9 188	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	10 878	18 641	-7 763	-41,64
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 067	63 141	-43 074	-68,22
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	559 465	-63 141	622 606	-986,06
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	271 665	191 966	79 699	41,52
Total des produits (I+III+V+VII)	9 704 527	8 712 603	991 924	11,38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 655 675	8 193 565	462 109	5,64
BENEFICE OU PERTE	1 048 853	519 038	529 815	102,08
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 822		2 822	

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	8 112	8	8 104	
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	78 128	72 976	5 151	9 373
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	28 392		28 392	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	129 084	113 095	15 989	21 345
Autres immobilisations corporelles	373 975	222 078	151 897	146 140
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10		10	10
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 840		1 840	340
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	619 541	408 157	211 384	177 208
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	135 537	57 914	77 623	82 320
En-cours de production (biens et services)	1 788 066		1 788 066	1 083 040
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	117 654		117 654	141 976
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 802 244	23 100	1 779 144	1 973 259
Autres créances	80 975		80 975	171 570
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 882 002		1 882 002	1 905 744
Charges constatées d'avance (3)	33 420		33 420	50 715
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 839 898	81 014	5 758 884	5 408 623
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 459 439	489 171	5 970 268	5 585 831
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			27 720	27 720

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	369 796	920 758
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 048 853	519 038
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		31 154
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 528 649	1 580 950
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	404 685	435 884
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	404 685	435 884
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	119 157	206 015
Emprunts et dettes financières diverses (3)	82 439	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 765 120	1 248 640
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	987 745	1 119 993
Dettes fiscales et sociales	502 672	432 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		27 126
Autres dettes	796	
Produits constatés d'avance (1)	579 006	534 258
TOTAL DETTES	4 036 934	3 568 997
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 970 268	5 585 831
(1) Dont à plus d'un an (a)	67 036	119 157
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 204 779	2 201 200
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

/// Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 2 Aout 2019, notre société a cédé son immeuble sis La Séguinière pour la somme de 530 K€ à la SCI ROBHOME, générant une plus-value de cession d'un montant de 528 K€, et une reprise des amortissements dérogatoires pour 42 K€.

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS JYGA PROCESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 5 970 268 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 048 853 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Autres immobilisations incorporelles :
 - Frais de développement : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 12 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les en-cours sont valorisés au prix de revient.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

/// Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Audébut d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		8 112		8 112
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 869	28 651		106 520
Immobilisations incorporelles	77 869	36 763		114 632
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1		1	
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	128 004	1 080		129 084
- Instal.générales, agencements aménagements divers	74 187	2 019	5 435	70 771
- Matériel de transport	81 225	58 144	29 910	109 460
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	187 889	13 790	7 935	193 744
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	471 306	75 034	43 281	503 059
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10			10
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	340	1 500		1 840
Immobilisations financières	350	1 500		1 850
ACTIF IMMOBILISE	549 525	113 297	43 281	619 541

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	36 763	75 034	1 500	113 297
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	36 763	75 034	1 500	113 297
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		43 281		43 281
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		43 281		43 281

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		8		8
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 496	4 480		72 976
Immobilisations incorporelles	68 496	4 488		72 984
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1		1	
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	106 659	6 436		113 095
- Instal.générales, agencements aménagements divers	25 078	9 204	4 124	30 158
- Matériel de transport	64 059	18 224	22 246	60 037
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	108 024	31 581	7 722	131 883
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	303 821	65 445	34 092	335 173
ACTIF IMMOBILISE	372 317	69 933	34 092	408 157

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 918 479 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 840		1 840
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 802 244	1 774 524	27 720
Autres	80 975	80 975	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 420	33 420	
Total	1 918 479	1 888 919	29 560
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	14 798
Banque intérêts courus à recevoir	3 592
Total	18 390

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 € décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 154	10 878	42 032	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	31 154	10 878	42 032	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 878	42 032	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	435 884	404 685	435 884		404 685
Total	435 884	404 685	435 884		404 685
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		404 685	435 884		
Financières					
Exceptionnelles					

Autres provisions pour risques et charges : provision fin de dossier et garanties clients.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 271 814 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	119 157	52 121	62 337	4 699
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	987 745	987 745		
Dettes fiscales et sociales	502 672	502 672		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83 235	83 235		
Produits constatés d'avance	579 006	579 006		
Total	2 271 814	2 204 779	62 337	4 699
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	86 858			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	223 036
Associés intérêts courus	2 822
Dettes provis. pr congés à payer	125 518
Personnel charges à payer	132 769
Charges sociales s/congés à payer	45 668
Organ.sociaux charges à payer	57 019
Etat charges à payer	12 594
Total	599 426

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	33 420		
Total	33 420		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	579 006		
Total	579 006		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS JYGA PROCESS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FIDEROB.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charge de l'exercice : 292 959 €
- Produit de l'exercice : 21 294 €

Le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2019 se décompose comme suit :

- Crédit impôt recherche : 17 634 €
- Réduction d'impôt mécénat : 3 660 €

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'épidémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020.

Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FIDEIP

Forme : Sarl

SIREN : 823614995

Au capital de : 8 941 400 €

Adresse du siège social :

35 avenue Aristide BRIAND

85100 LES SABLES D'OLONNE

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts hors bilan</i>	1 476
Autres engagements donnés	1 476
Total	1 476
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions bancaires</i>	181 000
Avals et cautions	181 000
<i>Intérêts hors bilan</i>	1 476
Autres engagements reçus	1 476
Total	182 476
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
123 803 €

JYGA PROCESS
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Zone de la Bergerie
Rue Edouard Branly, 49280 LA SEGUINIÈRE
389 086 406 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 25 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 1 048 853 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 048 853 euros
A titre de dividendes	500 000 euros
Soit 250,00 euros par action	-----
Le solde	548 853 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 918 649 euros.	

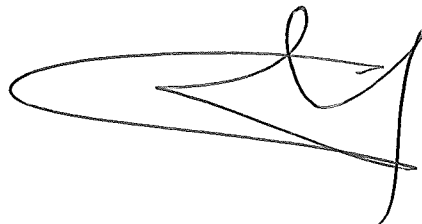
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 028 649 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Distribution de dividendes	Distribution non éligible à la réfaction	Distribution éligible à la réfaction
31/12/2018	1 070 000 €	0 €	1 070 000 €
31/12/2017	200 000 €	0 €	200 000 €
31/12/2016	600 000 €	0 €	600 000 €

Certifié conforme
La Présidente



JYGA PROCESS

Société par Actions Simplifiée

*Zone de la Bergerie – Rue Edouard Branly
49280 LA SEGUINIÈRE*

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

In Extenso Audit

340, Rue du Clair Bocage
Mouilleron le Captif
BP 622

85016 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Tél. 02.51.24.07.90 - Fax 02.51.36.31.11

e-mail : larochesuryon@inextenso.fr

Siège social : 106, Cours Charlemagne – C.S. 40207 – 69286 LYON Cedex 02

Tél. 04.72.60.37.00 - Fax 04.72.60.37.01

<http://www.inextenso.fr> - SA au capital de 38 2002 euros – RCS Lyon B 401 870 936

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

In Extenso

Audit

340 rue du Clair Bocage
Moulleron le Captif
BP 622
85016 La Roche sur Yon Cedex

Tél. : +33 (0)2 51 24 07 90
larochesuryon@inextenso.fr
www.inextenso.fr

JYGA PROCESS
Société par Actions Simplifiée
Zone de la Bergerie – Rue Edouard Branly
49280 LA SEGUINIÈRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JYGA PROCESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les Provisions pour charges, dont le montant inscrit au passif du bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 404 685 euros, correspondent aux provisions pour garanties et fin de dossiers.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à contrôler la cohérence des hypothèses retenues par la Direction et apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

- Le montant net des stocks d'en cours figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 1 788 066 €. Ces stocks sont évalués au prix de revient et font l'objet de dépréciations selon les modalités précisées dans le paragraphe « Stocks » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier la pertinence et la correcte application des règles d'évaluation et des modalités de dépréciation retenues.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

JYGA PROCESS

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son

JYGA PROCESS

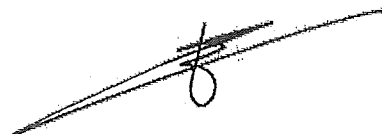
opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mouilleron le Captif, le 8 juin 2020

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit



Teddy BROCHARD